



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 3/12/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 3 décembre novembre 2021

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR et antigéniques) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **9123 cas** positifs supplémentaires depuis le 26 novembre.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **249,9 cas pour 100 000 habitants** (+ 88,3 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **5,3 %**.

Les indicateurs sanitaires confirment la très nette dégradation de la situation épidémiologique.

Aussi, une vigilance collective doit-elle être maintenue par le respect scrupuleux des gestes barrières en toute circonstance. La campagne de vaccination doit se poursuivre, notamment pour la dose de rappel, désormais ouverte à tous les adultes de + 18 ans, afin de maintenir un niveau de protection suffisant contre la Covid-19.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 3 décembre 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	33281	1173	183,3	+60,9
29	37550	1833	193,1	+62,5
35	92372	3518	296	+91,7
56	46502	2599	304,3	+136
Bretagne	209705	9123	249,9	+88,3

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **351** hospitalisations en cours (+41¹), dont 46 (+6¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **9 619** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+94¹) ;
 - **1 840** patients sont décédés (+15¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus. Pour casser au plus vite les chaînes de contamination, il est important d'isoler rapidement les personnes testées positives et leurs contacts.

100 255 tests RT-PCR ont été réalisés entre le 24 et le 30 novembre (+ 30,3 % par rapport à la semaine précédente) :

	Tests PCR Du 24 au 30 novembre	Taux de positivité Du 24 au 30 novembre	Taux de positivité Semaine S-1
22	15226	4,5	3,8
29	22818	4,7	4
35	39702	5,5	5,2
56	22509	6,2	5
Bretagne	100255	5,3	4,6

La Bretagne compte actuellement 92 (+7)¹ clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **11** dans les Côtes d'Armor (2 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement pour personnes handicapées, 4 en EHPAD et 4 en sphère privée) ;
- **18** dans le Finistère (1 en crèche, 3 en milieu professionnel, 4 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 2 en EHPAD et 4 en sphère privée) ;
- **31** en Ille-et-Vilaine (2 en crèche, 2 en milieu professionnel, 12 en milieu scolaire et universitaire, 6 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 2 en EHPAD et 5 en sphère privée) ;
- **32** dans le Morbihan (2 en milieu professionnel, 15 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement pour personnes handicapées, 4 en établissement de santé, 5 en EHPAD et 5 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 01/12, la couverture vaccinale de la population bretonne est de **83,3 %** (au moins une dose tous âges confondus).

5 865 449 vaccinations ont été effectuées :

- 1 100 714 dans les Côtes d'Armor
- 1 623 961 dans le Finistère
- 1 790 868 en Ille-et-Vilaine
- 1 349 906 dans le Morbihan

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Précisions relatives à la campagne de vaccination

Depuis le 27 novembre la campagne de rappel vaccinal est ouverte aux personnes âgées de 18 ans et plus, dès 5 mois après la dernière injection ou infection.

La HAS précise que, **quel que soit le vaccin primo-injecté, la dose de rappel doit se faire avec un vaccin à ARN messager**, soit le vaccin Cominarty, développé par Pfizer, soit le vaccin Spikevax développé par Moderna. Elle indique également que le vaccin Pfizer doit être administré aux personnes de moins de 30 ans et rappelle dans son avis du 8 novembre que plusieurs études conduites en conditions réelles d'utilisation tendent à montrer une efficacité vaccinale légèrement supérieure pour Moderna par rapport à Pfizer, dont l'efficacité est déjà très bonne, confortant l'intérêt de Moderna, en particulier chez les personnes à risque de forme grave de Covid-19. **L'efficacité de ces deux vaccins est donc excellente que ce soit en primo vaccination ou en rappel.**

Dans le contexte de recrudescence de l'épidémie, il est essentiel de mobiliser, pour cette campagne de rappel, les deux vaccins disponibles afin de protéger la population contre le SARS-CoV2.

Compte tenu du conditionnement du vaccin Moderna (24 doses par flacon) et des livraisons à venir, **ce vaccin sera donc proposé de façon importante en région, notamment dans les centres de vaccination** (hormis pour les personnes âgées de moins de 30 ans), **quel que soit le vaccin utilisé initialement.**

Les professionnels de ville (médecins, pharmaciens, infirmiers...) restent fortement mobilisés pour cette campagne de rappel en réalisant près de 45 % des injections en région. Ils disposent également de la possibilité d'administrer les deux vaccins, Pfizer ou Moderna.

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 26/11/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr